

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 199

Artikel: Aux champs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le divorcé, comme le suicidé, est un *déserteur*.

Mais voilà ! Qui donc a aggravé ces difficultés de l'existence ? C'est le désespéré lui-même.

Il ne prend pas la vie de famille comme un grand devoir, qu'on ne peut remplir qu'à force d'énergie, de sacrifice et de concessions mutuelles.

Sa méthode, au contraire et de ne rien concéder.

Le mari ne sacrifie ni l'alcool, ni le cercle, ni le jeu, ni le sans-gêne insultant pour la femme.

De son côté, Madame cherche son plaisir où elle le trouve : ayant peu de satisfaction dans le commerce d'un mari qui se gêne bien peu pour sa compagne, elle se réfugie dans la *frivolité*, dans ces mille riens du bavardage et de la toilette, qui nourrissent assez le cœur d'une femme, quand il est vide du souci de ses devoirs.

Généralement trop peu absorbée par les soins de la maternité, elle met toute sa raison d'être dans un *luxu* insensé, qui amène la ruine dans le ménage.

Ainsi, chaque époux a son centre d'attraction *en dehors du foyer domestique*. Et quand le lien sacré, transformé en lourde chaîne, les ramène en face l'un de l'autre, sur un terrain commun, c'est alors un choc horrible, quotidiennement renouvelé.

Puis, un jour, à propos d'une question de soupe, ou de porte-monnaie, ou de toilette, ou de bal, la séparation est consommée !

C'est dans la société, une famille brisée, des orphelins déshonorés, et deux déserteurs de leurs devoirs et de leurs enfants, portant, pour leur punition, toute leur vie, le lourd poids de leur serment devant Dieu et de leur parjure devant le tribunal.

* * *

Oui, mais la cause de tout cela, de cette frivolité, de ce luxe insatiable, de cette passion de l'alcool, ou de la colère, ou des relations coupables : enfin la cause des causes du divorce ?

C'est directement, et ce ne peut être que *l'absence de la religion, l'abandon des vertus chrétiennes*.

Avant le mariage : point de religion dans l'éducation des jeunes gens. Ni la discipline chrétienne n'est là pour habituer la jeunesse au devoir précis, et à l'esprit de sacrifice, dont elle aura besoin tous les jours au sein de la famille ; ni le culte et le respect de Dieu ne sont là pour l'habituer au respect des engagements sacrés.

Et cependant c'est la religion seule qui garantit la stabilité de la famille en défendant à l'homme de séparer ce que Dieu a uni. Et quand on sait que l'ordre social repose presque tout entier sur cette grande institution, la famille, on comprend facilement quel service l'Eglise rend à la société, en proclamant *l'indissolubilité du mariage*.

C'est la religion qui, à la place de la désillusion qui suit les premières années du mariage, créerait l'affection stable fondée sur le respect et l'estime mutuels.

Et l'esprit de sacrifice, d'un usage si fréquent pour éviter les chocs trop violents des deux caractères, et pour supporter les innombrables meurtrissures de la vie, — est-ce que tout l'enseignement, toute la morale, toutes les salutaires pratiques du christianisme n'ont pas pour but de l'infuser avec le courage du devoir ?

Quant à l'éducation des enfants, ces joyaux de la famille, il est impossible, chacun le sait, qu'elle soit sérieuse, si elle n'est

pas composée des leçons et des exemples religieux, passant chaque jour de l'âme des parents dans celle des enfants.

* * *

Le jour où, dans notre société, les époux comprendront ces choses, ils trouveront le bonheur vrai, ils conserveront à leur union la fraîcheur des premières années : et la famille, où s'élabore la vie sociale, ne sera plus rongée par ce cancer du *Divorce*, mais fournira au pays des sujets d'une saine moralité et à l'Eglise de fidèles défenseurs.

Paul SINCÈRE.

Aux champs¹⁾

Le trèfle commun. — Moyen de détruire la vermine.

On a tellement abusé du trèfle rouge ordinaire dans les terres qui se refusent, ou à peu près, à porter la luzerne, qu'il finit par ne donner que des produits précaires, et souvent insignifiants, en égard à ce qu'il était possible d'en tirer dans l'origine. C'est qu'aussi le trèfle est plus exigeant qu'on ne pense pour arriver à ces coupes fabuleuses qui ont alléché nos pères lorsqu'il a fait entrée dans la culture alterne durant le cours du dernier siècle. Vraiment on ne s'occupe pas assez de la place qu'il doit avoir dans la rotation, ni du temps qu'il faut nécessairement laisser s'écouler pour qu'il revienne volontiers dans le même sol ; et alors, au lieu d'être un fourrage améliorant et généreux, il ne donne que de chétives récoltes qui épuisent la terre en favorisant les herbes parasites toujours prêtes à prendre le dessus quand elles ne sont pas étouffées par la plante cultivée. De deux choses l'une : si nous ne tuons pas le diable, c'est lui qui nous tue.

D'usage, comme on le sait, le trèfle se sème sans plus de façon, dans une céréale d'hiver ou de printemps sous laquelle il végète péniblement jusqu'à la moisson. Si l'année est sèche et le terrain médiocrement fumé, c'est à peine si l'on aperçoit le jeune plant après l'enlèvement de la récolte ; au contraire, il devient un grand embarras dans le cas où la céréale a versé par suite d'orages ou de pluies continues, car alors c'est le trèfle qui profite de l'humidité, et souvent, au moment de la fauche, on voit ses fleurs dépasser les blés couchés. Ainsi mêlé à la javelle, il gêne singulièrement sa rentrée, à cause du retard qu'il apporte dans le séchage du grain et de la paille. Il n'y a guère de cultivateurs qui n'aient éprouvé les ennuis que nous signalons et les préjudices qui en sont les conséquences. Aussi la culture du trèfle est presque délaissée, comme nous le disions tout à l'heure, partout où la luzerne a la chance de réussir ; et c'est assez logique.

Mais il y a un autre moyen d'utiliser le trèfle et de lui rendre à la fois et ses qualités de plante améliorante par excellence et son abondance comme fourrage, seule condition pour en faire un produit rémunérateur. Voici en quoi consiste le procédé, du reste peu usité, nous ajouterons même peu connu, quoique d'une simplicité toute primitive.

Dans un champ préparé comme pour une céréale de printemps que vous hersez vigoureusement pour détruire la première levée des herbes adventices, vous semez tout bonnement votre trèfle à terre nue à la fin d'avril ou au commencement de mai, selon l'état d'humidité du sol. En même temps, vous mettez en couverture 400 kilog. d'un engrais minéral sans azote pour légumineuse dosant 5 pour cent d'acide phosphorique assimilable et 10 pour cent de potasse, dont le trèfle est très avide. L'engrais ainsi composé revient de 15 à 16 francs les 100 kilog., soit une dépense au maximum, de 64 francs par hectare.

Mais comme, d'une part, la mauvaise herbe a été détruite par le hersage, et que, d'un autre côté l'engrais spécial ne profite qu'au trèfle, celui-ci prend un développement rapide, inusité et n'a plus à craindre d'être gêné dans sa végétation. Il en résulte que dès le mois de septembre de la même année, époque où le fourrage vert est fort rare — nous raisonnons toujours sur les terres impropres à la luzerne — vous avez à votre disposition, soit une coupe assez importante, soit un excellent pâturage qui vous indemnise en grande partie de votre petit sacrifice.

L'année suivante, vous avez de bonne heure une première coupe, telle que vous n'avez jamais vu la pareille par la méthode ordinaire ; et si vous voulez enfouir la seconde coupe aussitôt quelle sera en fleur, elle vous tiendra lieu d'une bonne demi-fumure sur laquelle vous ferez votre blé d'hiver. Une addition modérée d'engrais chimiques pour céréales en couverture au printemps vous donnera une pleine récolte. Essayez, alignez bien la dépense et la recette pour les deux produits, trèfle et blé, et vous nous en direz des nouvelles !...

Somme toute, la pire chose qui puisse nous arriver en culture, ce sont les récoltes manquées qui dérangent toutes nos prévisions. Il est donc toujours prudent de rechercher les moyens de nous assurer, la régularité des fourrages, tout en songeant aux céréales qui leur succèdent ; or, l'enfouissage des engrais verts *bien poussants* est certainement une des combinaisons les plus économiques dont on use peu encore et qu'on ne saurait trop recommander pour les sols de moyenne fertilité. Le trèfle commun remplit parfaitement ce but.

* * *

Le lavage du poulailler à l'eau de chaux n'a d'effet qu'à la condition de le répéter tous les mois, encore faut-il faire pénétrer la chaux partout ; mais il prend beaucoup de temps et il est difficile d'imbiber toutes les fentes. Le même reproche peut s'appliquer aux fumigations de soufre et de tabac ; après chaque opération, il reste toujours quelques poux qui ne tardent pas à se multiplier. Le moyen qui nous réussit le mieux est le pétrole tel qu'on l'emploie pour l'éclairage. On l'a toujours sous la main et avec une bouteille d'huile et en quelques minutes de travail, on a exterminé l'ennemi : une seule application suffit presque toujours, on verse directement l'huile sur les perchoirs, les poules s'en emparent les pattes, la répandent par là sur leur plumage où elle pénètre et détruit les insectes.

¹⁾ Voir le commencement de cette causerie dans notre numéro du 20 octobre 1901.